BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

[illegible]

Les affaires, depuis notre dernier bulletin, [illegible]

COTON—Arrivé depuis le [illegible] de février [illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1853 [illegible]
Arrivé la semaine dernière [illegible]
Arrivé antérieurement [illegible]

Expédié la semaine dernière [illegible]
Expédié antérieurement [illegible]

Stock en main non-expédié [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

TABAC—Arrivé depuis le [illegible] de février [illegible]

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1853 [illegible]
Arrivé la semaine dernière [illegible]
Arrivé antérieurement [illegible]

Expédié la semaine dernière [illegible]
Expédié antérieurement [illegible]

Stock sur place [illegible]

SUCRE—Marché quelque peu ferme [illegible]

MELASSE—Lundi, les prix étaient de 17½ @ 18 cts [illegible]

FARINE—Marché calme, tendance à la baisse [illegible]

CEREALES—Nous disions, dans notre dernier bulletin [illegible]

FOIN—Un chargement de [illegible]

GRAISSE—Bonne demande [illegible]

BŒUF—Marché calme [illegible]

PORC—Pas de mouvement [illegible]

JAMBON—Pas de changement [illegible]

BEURRE & FROMAGE—[illegible]

CHANDELLES—Quelques petites ventes [illegible]

SUIF—Pas de transactions [illegible]

SEL—Pas de ventes de chargement [illegible]

RIZ—Quelques opérations à 4½ @ 4¾ cts la livre.

CAFE—Bonne demande de café Rio [illegible]

WHISKEY—Bonne demande [illegible]

SALPETRE—Pas de changement [illegible]

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—[illegible]

CHAUX—Un chargement de [illegible]

CHANGE—[illegible]

FRET—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire William Hudson, Henderson, Liverpool
Barque Antoinette, Waxman, Brême
[illegible]

Departs des Bateaux à vapeur pour aujourd'hui.

[illegible]

Départs des Steamers Transatlantiques.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

GUANO.

TARIF DES PRIX.

Invariablement Comptant.

[illegible]

GUANO DU PEROU.

A PARTIR de cette date, l'agent [illegible]

AVIS.

J. W. DOLBEAR [illegible]

MACHINES A COUDRE.

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE DES VARIETES [illegible]

SAMEDI, 4 MARS.

Première représentation par les artistes [illegible] du Théâtre d'Orléans.

OTHELLO,

Grand opéra de Rossini.

[illegible]

Théâtre des Variétés.

[illegible]

THEATRE ST-CHARLES.

[illegible] RAVEL [illegible]

SALLE DES ODD FELLOWS.

CONCERTS DE JULLIEN!

CE SOIR SAMEDI, 4 MARS.
Bénéfice de M. BOTTESINI.

M. JULLIEN [illegible]

1RE PARTIE.

Ouverture—"Fra Diavolo," [illegible]
[illegible]
Grand Rondo—"La Reine de la Nuit" de l'opéra de "Il Flauto Magico".....Mozart
Mlle ANNA ZERR.
Valse—"La Belle Dona".....Jullien
Concerto—Cerito [illegible]
Quadrille National "AMERICAN".....Jullien

2ME PARTIE.

Grand choix et fantaisie tirée d'opéra, tirée de l'opéra des HUGUENOTS.....Meyerbeer
[illegible]
Mlle ANNA ZERR.
Solo, Cornet à piston—"My bright Savoy"....
HERR KOENIG
[illegible]
LES FRERES MOLLENHAUER.
[illegible]
TARANTELLA—La Tarentelle de Belphegor, exécutée pour la 1re fois à la Nouvelle-Orléans.....Koch Albert

Parquets.....$1 00

Le porteur recevra, avec le billet, un check qui lui donnera droit, pendant le concert, à un siége réservé.
Galeries.....$1 00

La vente des parquets se fera dès les heures à 9 heures du matin, au magasin de musique de M. Hewitt, No 20, rue du Camp et au contrôle de la salle dans la soirée.

Les portes s'ouvriront à 7 heures; le concert commencera à 8 heures. 4 mars

AMPHITHEATRE DE DAN RICE.

—Rue St. Charles, vis-à-vis la rue Perdido—Samedi soir, 4 mars—Grande Exercice équestre par les troupes françaises et américaines—Première apparition du cheval WASHINGTON, et du célèbre cheval parisien CHEMILLE.

Demain soir—Première représentation du nouveau drame local "LA CABANE DE L'ONCLE TOM EN LOUISIANE."

Les portes s'ouvriront à 6 3/4 heures. Le spectacle commence à 7 1/2 heures.

Loges et parquet: 50 cents; galeries 25; loges pour les personnes de couleur, 50 cts. 4 mars

Bal Masqué de M. JULLIEN

JEUDI, 9 MARS.

Un grand nombre de personnes ayant demandé à M. JULLIEN de donner le Bal Masqué que les circonstances l'ont forcé à renvoyer, mardi dernier, M. Jullien a l'honneur d'annoncer qu'il a pris les arrangements nécessaires et que le bal aura lieu JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, à la Salle des Odd Fellows, qui sera, ce soir-là, magnifiquement illuminée. 4 mars

THEATRE ST-CHARLES.

Mme Henriette Sontag

dans l'Opéra, pour la première fois.
LUNDI, 6 MARS,
LA SOMNAMBULA.

Le public est respectueusement informé que Mme SONTAG devant bientôt partir pour le Mexique, il a été impossible à la Compagnie d'Opéra Italien d'étendre que le Théâtre d'Orléans soit réparé. Un arrangement a été conclu avec le THEATRE ST-CHARLES.

Et toutes les mesures ayant été prises, afin que le THEATRE ITALIEN puisse donner des représentations, le directeur des concerts de Mme Sontag a l'honneur de soumettre au public le Programme suivant qui obtiendra, il l'espère, l'approbation générale.

Des arrangements ont été pris avec la
Compagnie d'Opéra Italien,
dirigée par
SIGR. LUIGDI ARDITI,
qui dirigera l'orchestre toutes les fois que jouera l'Opéra Italien.

Liste des Artistes:
Prima Donna
MME HENRIETTE SONTAG,
MME R. DE VRIES,
MLLE ELIZA SIEDENBURG.
Tenori
SIGR. POZZOLINI, SIGR. ARNOLDI,
Bariton
SIGR. TAFFANELLI.
Bassi
SIGR. ROCCO, SIGR. CANDI.
Secundi tenori et bassi
SIGRS BARBATINI, PAROZZI et LOCATELLI.
Trente-cinq choristes et professeurs;
Choisis avec soin de l'opéra Italien de New-York et auxquels seront ajoutés les artistes les plus distingués de cette ville.
Chef d'orchestre.....SIG. ARDITI.

La troupe ne jouera que six opéras et pas un ne sera joué une seconde fois.

LUNDI, 6 MARS
Première et dernière représentation du célèbre opéra de Bellini, en trois actes:
LA SOMNAMBULA.
Mme SONTAG, dans le rôle célèbre de.....Amina
Mlle SIEDENBURG, remplira le rôle de.....Lisa
SIGR. POZZOLINI.....Elvino
SIGR. TAFFANELLI.....Rodolfo

Prix d'entrée:
Le Théâtre St-Charles étant, on le sait, un des plus grands théâtres des Etats-Unis
Les prix
ont été fixés comme suit:
Loges et parquets, avec un check pour un siége retenu.....$3 00
(On ne peut acheter ces billets que dans la journée au bureau de location.)
Loges et parquets, sans le check.....2 00
(Ces billets ne peuvent être achetés que le soir, à la porte).
Loges de gens de couleur, chaque billet.....2 00
Secondes.....1 00
Galerie.....50
Loges particulières (six billets pour chacune).....[illegible]

Vente des siéges.
La vente des siéges retenus commencera toujours le jour qui précédera la représentation de chaque opéra, à 9 heures du matin et continuera jusqu'à ce que tous les siéges soient vendus.
La vente des billets pour LA SOMNAMBULA commencera par conséquent SAMEDI, 4 mars, à 9 heures du matin, au bureau de location du Théâtre St-Charles.
3 mars—3

FETE DE ST-JOSEPH.

Le cinquième et dernier
Bal masqué et de Société,
Donné par les Jeunes Gens, aura lieu à
LA SALLE DES ODD FELLOWS,
SAMEDI, 18 MARS 1854.
COMITE:

E L Aubert, 63 rue Royale;	Henry Zebal, 1, rue des Magasins;
T H Hutton;	E P Rareshide;
Arthur Wire;	F Planchard, 80, rue d'Orléans;
D-T C B Harvey;	John H Rareshide;
C Fauré Jr.;	L R Larose, 80, rue du Camp;
E Ansley;	E G Wells;
T B Wells, au contrôle de la salle;	H B Lathrop.

Les messieurs qui désirent se procurer des invitations pour dames, sont priés de faire connaître leurs noms et leurs demeures au comité, qui se réunira tous les mercredis soirs, à 7 heures et demie, dans la salle des Odd Fellows.

Aucune dame ne sera admise dans la salle sans un billet d'invitation approuvé par le Comité.

Les billets pour messieurs sont limités et les directeurs seuls peuvent en donner. Toutes les personnes seront priées de se démasquer avant d'entrer dans la salle. Les directeurs se réuniront pour la dernière fois vendredi 17 mars. Après cette date les invitations cesseront. 4 mars

LE MUSEE DU SUD

Renferme maintenant la plus grande curiosité du monde:
Les Jumeaux de la Caroline,
plus remarquables que les jumeaux Siamois. Cette curiosité a été ajoutée à toutes celles qui se trouvent déjà au Musée. Le professeur WARNER et la FAMILLE ROOK jouent deux fois par jour.

Les portes seront ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Entrée—25 cents, enfants, 15 cents.

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonnelieu.

No 134, rue Ste Anne.

POMMADE POUR LES CHEVEUX.

Mme JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser [illegible]

Aux Médecins et Pharmaciens.

[illegible] ALEXIS & LEVIS, pharmaciens, encoignure Royale et Bienville.

[illegible] No 11, Front Levée [illegible]

[illegible] seul agent autorisé [illegible]

RUE DE PARIS DE LEGRAND [illegible]

[illegible] Vinaigre de Toilette [illegible] l'Elixir Dentifrice du même auteur [illegible]

Dépôt chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs.
Dépôts chez MM. LION & PINSARD, enc. Royale et Bienville.

Publication sous le Gouvernement pour la con[illegible]

[illegible]

AVENDU [illegible]

[illegible] ANDREW & HEROS [illegible]

NOUVELLE MAISON, [illegible]

RUE ROYALE, No 35 [illegible]

CHEZ Fenelon [illegible] D. GASTE [illegible]

Références:
MM. P. MALLARD & Co., rue Royale.
J. FEYTEL, enc. Chartres et Conti.
HYDE & GOODRICH, rue de Chartres.
SIEBRECHT, rue Royale.
ALEXIS & LEVIS, rue Royale.
FABRE, Passage de la Bourse. 17 mai—1an

MAISON ROYER.

La plus près de la Halle aux Viandes.

Marchandises sèches.

JOS. N. ROBERT & Co.

VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitants, à des prix excessivement modérés, parmi lesquelles se trouvent des robes, [illegible]

Les anglais, couvertures [illegible] 3 à 10, [illegible]

15 déc. JOS. N. ROBERT & Co.

40 barriques vin rouge St Estèphe, 20 demi barriques do do,
10 demi barriques vin rouge Pouillac,
40 do vin blanc Sauterne
15 barbillons cognac champagne 1825.
5 quarts do do
400 caisses vin rouge St Estèphe Eyquem.
En débarquement du navire Arkas, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN,
31jv 65, rue St Louis

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve [illegible] Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.

CHS. BRIGGS, Agent. 11 sep—1an

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toute qualité, à vendre par J. M. GOULD & CO, [illegible] rue des Magasins.

Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Conserves alimentaires, etc.

FAURES & NORMAN,

33 & 35, rue Royale,

ANNONCENT à leurs clients de la ville, et à ceux de la campagne, qu'ayant reçu par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de marchandises fraîches, ils les offrent en vente à des prix très modérés, savoir:

8 barriques vin rouge chat. Ht. Brion, E. Larrieu;
4 do do chateau D'Arsine;
12 do do vieux St-Estèphe;
15 do do St Julien Médoc;
33 do do vieux Pouillac;
55 do do bon ordinaire pour familles;
200 caisses grand vin chateau haut Brion 1844—45, E. Larrieu;
91 caisses chateau Larose vieux;
10 do haut Sauterne C. Larrieu;
17 do ht Preignac Lamontagne, Eng. Larrieu;
37 do Haut Sauterne;
16 do vin du Rhin Rudesheimer;
12 do do Johannisberger;
20 do vin de Bourgogne diverses marques.

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsick Piper & Co., grandes et demi bouteilles;
10 paniers Veuve Clicquot Ponsardin;
40 paniers Bouzy mousseux;
25 paniers Frissard Père et Fils, grandes et demi-bouteilles, à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35, rue Royale.

CONSERVES—100 caisses truites au jus de Jph Pinson; 30 paniers fruits assortis do;
730 boîtes et demi-boîtes petits pois;
250 boîtes cèpes l'huile;
168 do champignons;
600 do pâtés truffés assortis;
75 do thon à l'huile, etc.
A vendre par FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35, rue Royale.

EN débarquement du navire Brandywine, venant du Havre, et à vendre par les soussignés: 2500 damejeannes de 5 gallons, 400 do de 3 do; 200 do de 2 do; 400 do de 1 do; 3 hommes [illegible] marcs, 23 caisses de 12 fromages [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co.,
23 fév Nos 9 et 10 rue Jefferson

ATTENDU par le brick Eleanor, de Gênes—1000 paniers de 12 bouteilles huile, 24 caisses Bertolli, 350 do de 24,2 do de 12 do do; 50 barils amandes Avola; 100 paniers pâtes d'Italie; 20 caisses de [illegible] macaroni et vermicelle [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co,
23 fév 9 et 10, rue Jefferson

LES GRANDS SALONS DE E. JACOBS,

No 93, Rue du Camp,

ONT été ouverts le 1er du courant.

On y trouve la plus grande et la plus riche collection de TABLEAUX à l'huile et à l'aquarelle, DESSINS, GRAVURES, les plus précieuses, STATUETTES en MARBRE et en BRONZE, et d'autres objets d'art, les plus beaux qui aient jamais été exposés au Sud.

Les étrangers, les citoyens et plus particulièrement les dames sont invités de venir visiter gratuitement cette galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas sa pareille.

Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe ou aux Etats-Unis.

[illegible] MEDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et EPINGLETTES [illegible]

[illegible] 6 DECEMBRE 1853.

NOUVELLE MAISON.

A. H. James,

DE l'ancienne maison MARSHALL & JAMES, s'est décidé à recommencer, pour son propre compte, les affaires en gros de marchandises sèches [illegible]

[illegible] A. H. JAMES, 25, rue des Magasins, 14, Bank Place, N. O.

POUR LES CHEVEUX.

Suif français, mou,

AVEC PARFUM EXQUIS.

[illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUTIONS.

COLLEGE D'ORLEANS [illegible]

[illegible]

Conditions:

[illegible]

Références:
[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,
35, rue Bourbon, Dirigée par J. C. LORD.

[illegible]

INSTITUTION G. BOYER,
148, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, [illegible]

Branches d'Instruction:

[illegible]

CONDITIONS

[illegible]

INSTITUT ST LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pension et Externat de Demoiselles.
323, RUE DAUPHINE, ET 155, RUE DE L'HOPITAL.

LE nombre toujours croissant des élèves de cet établissement a déterminé la directrice à faire l'acquisition d'un local plus spacieux. [illegible]

CONDITIONS.
[illegible]

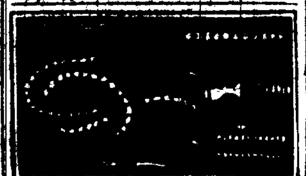

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER,
Garanti purement végétal.

REMEDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que trois quarts des maladies auxquelles sont sujets les enfants sont causées par les vers. [illegible]

Vermifuge Canadien de Winer.

[illegible]

TEMOIGNAGES MEDECINS.

[illegible]
G. O'REILLY,
Licencié du C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.
G. W. DICKINSON,
Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Bistrock, C.W.
[illegible]
JOHN FLANAGAN.

Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, [illegible]

Garanti dans tous les cas.

Le Vermifuge est préparé par John Winer, chimiste à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co, No 83, Maiden Lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture par J. WRIGHT & Co.,
1 jan—1 an. 151, rue de Chartres.

ORLEANS HIGH SCHOOL,

Nos 56 et 58, Rue de l'Esplanade.

ERASTUS EVERETT, M. A.—Principal et Professeur [illegible]

COLLEGE,

Rue Ste-Anne, en face de la Place d'Armes, [illegible] Congo,

Dirigé par M. JEGOU,

Bachelier-ès-lettres et ès-sciences mathématiques.

ENCOURAGE par la bienveillance et le patronage de plusieurs familles recommandables, je me suis décidé à ouvrir un Collège [illegible]

ECOLE PRIMAIRE.—Branches d'instruction:—Lecture, Ecriture, Calcul, Anglais, Français, Géographie et Histoire des Etats-Unis.

COLLEGE.—Branches d'instruction:—Ecriture, Tenue des Livres, Anglais, Français, Grec, Latin, [illegible]

[illegible]

Aux Français qui désirent apprendre l'ANGLAIS.

INSTITUTION BOURSIER,

184, rue Toulouse, entre Rempart et Bourgogne.

M. BOURSIER, dont l'institution est déjà si avantageusement connue [illegible] M. CRENION [illegible]

INSTITUTION BOURSIER,

Rue Toulouse, 184,

[illegible]

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

[illegible]

[illegible] INSTITUTION DE Mme [illegible]
RUE DOUANE [illegible]

[illegible]

Références:

Bre. P. Soulé	Bre. A. D. Crossman,
Rev. H. Leake,	Dr. Mezx
C. Rosslins Esq.	L. Lyons Esq.
E. Forstall Esq.	W. H. Wilder Esq.

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et Externat.
(ANCIENNE MAISON DE MME LUBIN.)
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

LE nombreux personnel de cette institution répond aux exigences d'un enseignement complet, en anglais et en français, dans toutes les branches.

Les élèves peuvent, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans l'une ou l'autre langue [illegible]

Les études musicales (Piano, Solfége et Chant) sont, comme par le passé, l'objet de soins [illegible]

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.

[illegible]

Professeurs et Externes pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Rempart, Encoignure Claiborne.

CET ETABLISSEMENT [illegible]

CONDITIONS
[illegible]

Madame Scheil,

152 RUE DU CANAL, 152

Entre Bourbon et Dauphine,

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un fort approvisionnement de marchandises du dernier goût parisien:

CHAPEAUX, pour dames et enfants,
CASQUETTES, pour dames et enfants;
BOLIVARS, avec plumes et fleurs;
COIFFURES et VOILES pour mariées;
FLEURS artificielles, Manteaux et Mantelets;
PELISSES, Talmas, broderies;
GANTS, garnitures en velours, etc.

MADAME SCHEIL invite respectueusement les dames de la Nlle Orléans à venir examiner son nouvel assortiment dont le genre et la qualité méritent être égalés et qui sera vendu à meilleur marché que dans aucun autre magasin de la Nlle-Orléans.

Montures faits à ordre.
Chapeaux nettoyés et garnis. 4 janv—3m

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

Pour Dames, Messieurs et Enfants, &c.

Mr. G. F. BLANCANT

Encoignure Douane et Royale.

A L'HONNEUR d'appeler l'attention des amateurs sur le magnifique assortiment de souliers pour bals et soirées, qu'il vient de recevoir [illegible]

Pour Dames et Enfants.

Souliers décolletés en chevreau noir et bronze;
do satin blanc uni;
do do brodés en couleurs;
do do brodés or et argent;
do do noir uni;
do do noir brodés argent.

AUSSI—Un magnifique assortiment de souliers [illegible]

Pour Messieurs:

Souliers décolletés vernis pour soirées.
[illegible]

Bottes, Chapeaux et Casquettes.

[illegible] R. D. Shepherd, [illegible] FROST & CO,
[illegible] 18, Magasins

[illegible]

HARENGS EN SAUMURE—[illegible] W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

[illegible] BELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN

PAR H. PEYCHAUD & Co.

[illegible]

LUNDI, 6 mars 1854, à [illegible] heures, à dix heures du matin, il sera vendu à l'encan au magasin de MM. Richard, Aldigé & Co. No 47, rue de la Douane, entre la rue de Chartres et la Levée:

[illegible] Marchandises françaises [illegible]

—ET—

[illegible]

Plantes Exotiques, d'importation récente.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI 6 mars 1854, à 10 heures du matin, il sera vendu au dessous de l'hôtel St Charles:

Une collection choisie de plantes étrangères, d'importation directe, en lots à la convenance des acheteurs.

Conditions—comptant. 3 mars

A vendre et sans réserve.

Belles briques rouges et pressées de Baltimore, pour façade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI 13 mars 1854, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne, pour le compte de qui il appartiendra:

30,000 briques pressées de Baltimore, pour façade, en débarquement de la goëlette Mary Caroline, de Baltimore.

Conditions: comptant et payable sur les lieux.
3 mars

Vente à crédit et sans limite de 29 esclaves jeunes et de choix de la Caroline du Sud et de la Géorgie.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 7 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

29 esclaves de choix, et depuis récemment directement de la Caroline du Sud et de la Géorgie, comprenant des nègres et négresses de champs, jeunes et [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 an de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an [illegible]

Les actes de vente pardevant T. O. Stark et Jules Grima, notaires publics, aux frais des acquéreurs. [illegible]

Propriété sur la Bayou.

Succession de Michael Dowling.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 8 mars 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la 2me Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 24 janvier 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Michael Dowling, décédé, savoir:

[illegible]

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement des billets [illegible]

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. [illegible]

Succession de James Dunn.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 11 mars 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 2 février 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de James Dunn:

[illegible]

Triocopherous du Prof. Alex. C. Barry, ou Composé pour embellir, boucler, conserver et faire croître et fortifier les cheveux, faire disparaître les maladies de peau, pour la guérison des douleurs rhumatismales et des blessures.

LE Triocopherous de Barry est célèbre dans tous les Etats-Unis, et le nombre de bouteilles vendues excède tout ce que l'on peut imaginer. [illegible]

Dépôt et manufacture, No 137, Broadway, New-York. Prix du détail, 25 cts la grande bouteille.

[illegible] J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

LA COMPAGNIE DE MACHINES A VAPEUR DE BOSTON, qui a nommé MM. Niles & Co., pour la vente des machines à vapeur [illegible]

[illegible] SAMUEL E. GILMAN, [illegible] JNO G. WOODRUFF & Co, [illegible]

Fabrique de Parfumerie [illegible]

[illegible]

Rue de Chartres No 139, entre St-Louis et Conti.

MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR H. PEYCHAUD & Co,

[illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 9 mars 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, [illegible]

[illegible] Pour la négresse: Mary comptant, [illegible]

Belle résidence dans le second district et propriété améliorée dans le 3me District.

Vente pour cause de départ.

PAR BONNEVAL & WILTZ, Encanteurs,
Bd 36, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 11 mars 1854, à midi, à la Bourse St-Louis—

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Robertson et Claiborne, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues et 8 p% d'intérêt du jour de la vente jusqu'à l'échéance [illegible]

Actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4mars—7

Terrains vagues et améliorés dans la ville de Jefferson.

Succession de W. S. Wilson.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

MERCREDI, 5 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Victor Burthe, juge de la Troisième Cour de District de la paroisse Jefferson, portant la date du 20 février 1854, les propriétés foncières ci-après décrites, appartenant à la succession de W. S. Wilson, décédé, savoir:

1—Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans la ville de Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Live Oak, Jersey, Cadiz et Lees. [illegible]

2—Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même îlot, désignés par les Nos 8, 9 et 10; [illegible]

3—Un certain lot de terre, dans le même bourg, dans l'îlet compris entre les rues Cadiz, Jersey, [illegible]

4—Un autre lot de terre, désigné par le No 4, dans le même îlot, [illegible]

5—Deux certains lots de terre, dans le même îlet, désignés par les Nos 24 et 25, [illegible]

6—Trois certains lots de terre, dans le même îlet, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant; la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit, [illegible]

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.
4 mars—14,21 et 28 mars,5 av

Propriétés améliorées de valeur, encoignure des rues Tchoupitoulas et Julia, Premier District de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Arnold Bodin.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

H. J. DOMINGON, Encanteur, Bureau No 126, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis.

VENDREDI, 7 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1854, [illegible]

[illegible]

Ladite propriété louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain, à divers locataires, [illegible]

Termes et Conditions:

Pour les propriétés premièrement et secondement décrites: Un tiers comptant et la balance à 12 et 24 mois de crédit; [illegible]

Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, aux frais des acquéreurs. [illegible]

Aux propriétaires de drays et de plâtriers.

Vente positive de propriété de choix, située au coin des rues Annunciation et Marché, Premier District.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu aujourd'hui, samedi, 5 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Succession de [illegible]

PAR H. PEYCHAUD & Co.

SAMEDI 4 MARS 1854, il sera vendu à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, dans le second district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Tonti et Rocheblave, [illegible]

Conditions—$500 comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque [illegible]

Acte de vente pardevant A. Abat, notaire, aux frais de l'acquéreur. 26 jan—4,11,18, 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

VENTE A LONG TERME
de beaux Nègres d'habitation, cuisinier, charretier, maçon, blanchisseuse, blanchisseuses, &c, et un excellent cuisinier et pâtissier.

Succession de Lerous Reber, paroisse St-Jean-Baptiste.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 9 mars 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, et sans réserve:

1º ROBIN, nègre de champ, laboureur, [illegible] âgé de 33 ans;
2º JOHN, nègre de champ, laboureur et bucheron, âgé de 30 ans;
3º DICK alias PATRICK, nègre de champ, laboureur et charretier, âgé de 40 ans;
4º HAMILTON, [illegible] âgé de 40 ans;
5º PIERRE, [illegible] âgé de 30 ans;
6º HARRY alias HENRY, nègre de champ, [illegible] âgé de 26 ans;
7º PHILL alias FIELD, bon cuisinier, pâtissier, [illegible];
8º CESAIRE, [illegible] âgée de 21 ans;
9º EMMA, femme de Pierre, bonne blanchisseuse, [illegible] âgée de 25 ans;
10º CINTY alias CINTHIE, [illegible] âgée de 23 ans;
11º ALINE, cuisinière, blanchisseuse, [illegible] âgée de 24 ans.

Lesdits esclaves sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi, [illegible]

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à six mois de crédit en un et deux ans, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur lesdits esclaves, [illegible]

Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. [illegible]

Aux marchands de lait.

Succession de Andrew Anderson.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, lundi 13 mars 1854, à 11 heures, chez feu Andrew Anderson, rue Washington, encoignure Camp, quatrième district, autrefois Lafayette, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 février 1854, ce qui suit, appartenant à la succession de Andrew Anderson, savoir:

Tous les meubles de la maison, l'argenterie et l'argenterie plaquée, le linge, les lits, literies, porcelaines, &c.—Aussi: 22 vaches à lait, un taureau, deux chevaux, des charrettes à lait, bidons en cuivre, voitures, &c. &c.

Conditions: comptant, sur livraison. Le tout sera livré immédiatement après la vente.
28 fév—4 11 13 mars

VENTE DE SYNDIC.

Propriétés foncières de valeur sur la rue du Canal, Premier District.

ET LOTS RUE BARONNE.

Glendy Burke vs ses créanciers et les créanciers de G Burke & Co.

PAR BACH & BRUNET, encanteurs.

SAMEDI, 11 mars 1854, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, conformément à un ordre de l'honorable D. Augustin, juge de la 5me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 janvier 1854 et 21 janvier 1854, et sous la direction de M. Martin Warwick, syndic des biens des susnommés G. Burke et G. Burke & Co., les propriétés ci-après décrites abandonnées par les faillis à leurs créanciers, savoir:

[illegible]

Conditions de la vente des propriétés ci-dessus:

L'acquéreur fournira ses billets à 6, 12, 18 et 24 mois, pour le montant de l'adjudication, en sommes égales, portant hypothèque sur la propriété vendue, [illegible]

Lot No 5.

Premièrement.—Un billet de la somme de $6,313 [illegible]

Lot No 6.

Premièrement.—Un billet de $6,372 30 souscrit par ledit Glendy Burke, daté le 16 mai 1850, à son ordre, endossé par lui dit Glendy Burke, et payable le 21 mars 1872 au Bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Lot No 18.

Premièrement.—Un billet de $1187 36, souscrit par ledit Glendy Burke, daté le 16 mai 1850, à son ordre, [illegible]

Lot No 19.

Premièrement.—Un billet de $3541 12, souscrit par le dit Glendy Burke, [illegible]

Lot No 20.

[illegible]

Lot No 22.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR VINCENT & CO, 43, Bienville.

AUJOURD'HUI, samedi, 4 du courant, à 10 heures, il sera vendu:

Cotons blancs et écrus pour chemises, indiennes de couleurs, cotonnades françaises, ginghams, jaconats, [illegible]

Nègres de la Géorgie, de la Caroline du Sud

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 4 mars 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

[illegible] âgé de 23 ans, bon nègre de champs;
[illegible]
7—Elizabeth, âgée de 26 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
8—Maria, âgée de 28 ans, do do do
9—Ellen, âgée de 25 ans, bonne couturière do do do
10—Dina, âgée de 19 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et son enfant de 18 mois;
11—Horace, âgé de 10 ans;
12—Louis, âgé de 7 ans.

Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—comptant. [illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 4 Mars 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

LUCIE, mulâtresse âgée de 27 ans, cuisinière, [illegible]

JOSEPH, mulâtre âgé de 11 ans, domestique très intelligent. Ces esclaves sont garantis sous tous les rapports.

Conditions: moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothéqués, et 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance.

Acte pardevant O. Drouet, notaire. 3 mars—3

Chapeaux noirs, riches.

PAR VINCENT & Co.,

SAMEDI 4 du courant, à 10 heures, il sera vendu:

Un grand assortiment de chapeaux français, soie, pour dames et enfants. Ces chapeaux viennent d'être importés. 3 mars

VENTES A L'ENCAN.

Café! Café!

PAR R. B. SYKES, encanteur.

LUNDI, 6 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, pour clore une consignation, à l'entrepôt de M. P. M. Tourné, au coin des rues Notre Dame et Commerce:

[illegible] sacs café Rio.

Conditions—comptant. 3 mars

Propriété rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 18 mars 1854, il sera vendu à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres:

Une propriété située rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, ayant, mesure américaine, 23 pieds 1 pouce de face, sur 80 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses consistant en:

Une maison haute en briques, à deux étages, ayant quatre appartements avec cabinets, corridor, galerie devant et derrière, avec cuisine en briques, trois appartements pour domestiques, chambre à bains, water closet, &c. &c. La cour est carrelée en ardoises.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets à la satisfaction du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque sur la propriété—La police d'assurance sera transférée au vendeur jusqu'au paiement du billet à 12 mois.

Acte pardevant Abat, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 mars

700,000 cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 8 mars 1854, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan au magasin de MM. R I Cabanas & Co., importeurs, rue de la Vieille Levée, No 20,

700,000 cigares de la Havane, comprenant un assortiment général de marques bien choisies, Regalias, Londres, Millars, etc.

Conditions—$100 comptant; au-dessus de $300 60 jours; au-dessus de $300, 4 mois; au-dessus de $1000 6 mois pour des billets à la satisfaction des vendeurs. 21 fév

ESCLAVES DE VALEUR.

SUCCESSION DE C J BEASLEY.

PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 8 mars 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J N Lea, juge de la 2me Cour de District de la ville de la Nlle-Orléans—Les esclaves ci-après décrits appartenant à la succession de C J Beasley, décédé, savoir:

BILLY, charpentier (bon ouvrier) âgé de 35 ans.
MILLY, sa femme, bonne domestique de maison, âgée de 30 ans.
MATHILDA, bonne domestique de maison, âgée de 16 ans.
GILBERT, jeune garçon de 8 ans.
Conditions de la vente:—Comptant.
Les actes de vente pardevant W Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14fév—4,14,8 am

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins.

ONT à vendre en magasin à des prix les plus réduits:
250 barils brandy du pays,
115 do genièvre do,
100 do rhum do
[illegible]
MAILLOT & SON,
Successeurs de WERNER & MAILLOT,
25 nov 134, rue des Magasins

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
No 98,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est actuellement dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 158, rue du Canal,
J. A. BRADBURY, à l'Hopital

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres.....$1 à 5 par jour.
Chambres pour les esclaves.....$1 par jour.
Salles pour les esclaves.....$1 do

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

COGNAC—100 futailles des marques suivantes: Jean Louis 1795, Jean Louis 1811, Maglory 1834 et Maudon 1840, J Lavallé, J J Durand, etc. sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

GENIEVRE—50 pipes de la marque Aucre et Swan, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

VIN en caisses—225 caisses Chateau Léoville, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Yquem, Sauterne, etc à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

VIN de Malaga—200 barils vin sec, à vendre par J & J TARDOS, [illegible] Levée

CANELLE de Ceylan—Soudoure [illegible] de Ceylan, à l'entrepôt, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CASSIA—500 nattes cassia, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CACAO de Caracas—90 sacs vrai Caracas supérieur, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CHAMPAGNE Heidsick—100 paniers grandes bouteilles, 50 paniers demi-bouteilles, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—60,000 en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLE, 73, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—27,100 en débarquement du brick Samuel J. Peters, à vendre par B VALLE, 73, Magasins

CIRE blanche—3 balles cire blanche de la Havane, à vendre par P. CUBACHS, cor. Royale et St-Philippe

MARASCHINO DI ZARA—24 caisses véritable maraschino de Zara, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

CHAMPAGNE—80 paniers champagne de la marque bien connue de J. Goerg & Co, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

CANNES OTAHITI pour plant, à vendre par le soussigné. B BONNABEL.

COGNAC—25 quarts de marques bien connues, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

MADERE—25 barils imitation, et 50 demi barils véritable Madère, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St. Louis

25,000 ASPERGES (GRIFFES OU PATTES)

Graines garanties de la récolte de 1853,

EN VENTE CHEZ

T. BACHELIER,

Marchand de Graines, Horticulteur, Botaniste,

28, Rue Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.

REÇU par le navire Lydia, de France, une partie de son immense assortiment de printemps et d'été, se composant comme suit:

Artichaut,	Chou (8 variétés)	Salsifis,
Aubergine (Brème)	Melon,	Scorsonère,
Betterave,	Navet,	Radis,
Carotte,	Oseille,	Piment,
Céleri,	Persil,	Panais,
Cerfeuil,	Pois (6 variétés),	Oignon,
Laitue,	[illegible]	Haricot,
Fraisiers (3 var.)	Cresson,	Concombre,
Chouffleur (extra large)	Scarolle,	Chicorée,
Tomate,	Thym,	Lavande, etc.

FLEURS,

Les plus remarquables.

Les habitans, jardiniers, détaillans, etc. de la ville et de la campagne, etc. pourront se procurer de toutes qualités à des prix modérés. 27 janv

Graines, Plantes, Arbres fruitiers, vignes et groseilliers.

REÇU par le navire George Thomas, du Havre, un assortiment de Graines fourragères, pour le printemps et l'été, un assortiment de graines de fleurs, graines potagères, trèfle rouge, trèfle à mouton, ray grass anglais, St Foin, Betterave champêtre, choux Cavellier, Luzerne, 12,000 asperges de Hollande.

Plantes, Camélias, Rhododendrum, Azaléa, [illegible]

Arbres fruitiers, poiriers, 14 variétés, pommiers, 13 variétés; Pruniers, 6 variétés, pêchers, 7 variétés, abricotiers 7 variétés, [illegible]

A vendre à des prix très modérés rue Vieille Levée entre Quartier et Hôpital No 181, par J MENARD. [illegible]

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & CO, No 13, rue du Canal Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible] ANDREW G. BULL & Co.

INDIGO—45 surons Caracas, et 12 caisses Madras, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

PRUNEAUX—20 caisses prunes de Bordeaux, en bo[illegible] W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

BI-CARBONATE de soude—1000 barils bi-carbonate de soude [illegible] W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

CHANDELLES—100 caisses chandelles, blanc de baleine [illegible] W P VREDENBURGH & Co, [illegible]

MAGASIN DE CONFECTION,

Encoignure des rues Canal et Royale.

J'AI l'honneur d'annoncer [illegible]

A VENDRE.

[illegible]

FUTAILLES [illegible]

[illegible] W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

GENIEVRE—10 pipes [illegible] à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

---

VENTES DE CE JOUR

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

IL sera vendu aujourd'hui 4 mars, à 10 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues St Louis et Chartres, No 186, pour compte de qui il appartiendra,

20 pièces indiennes Ph. Allen & Son, endommagées à bord du navire Ardennes dans son voyage de New-York à ce port.

Conditions—comptant. 4 mars

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Installations du Café.

SAMEDI 4 mars 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues Poydras et Nouvelle Levée, l'installation de la Buvette connue sous le nom de "Bunker Exchange" consistant en: comptoirs, étagères, glaces, lampes, chaises, tables, carafes, verres, bouteilles, vins, etc. Aussi: les cloisons de l'établissement qui devront être enlevées aux frais de l'acquéreur.

Conditions, comptant. 2 mars

Vins d'Espagne et Café de Rio.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI prochain, 4 mars, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 20, rue de la Vieille Levée:

91 sacs café de Rio,
25 barils white wine dry, 8 gallons ch.
35 " " doux 4 "

Conditions, comptant. 2 mars

Succession de Christophe Pasquier.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 4 mars 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 11 novembre 1853, l'esclave suivante appartenant à la dite succession, savoir:

ADELINE, négresse d'environ 18 ans.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public.
Conditions:—comptant. 31 janv—1e4

Succession de S. B. et J. L. Leach.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 4 mars 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Victor Burthe, juge de la 3me Cour judiciaire de la paroisse Jefferson, en date du 23 décembre 1853, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de J. B. et J. L. Leach, décédé, savoir:

La griffonne MARGARET, âgée d'environ 27 ans, et ses enfants: Charlotte, âgée d'environ 8 ans, Cécilia, âgée de 3 ans et un enfant en bas âge. Margaret est quelque peu malingre. Ces esclaves appartiennent à la succession de Samuel B. Leach, décédé.

2o—La négresse JUSTINE, âgée d'environ 32 ans, appartenant à la succession de J. L. Leach, décédé.

Conditions de la vente: comptant.

Les actes de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 fév—2,18,25,4

Succession du Dr A. Hester.

PAR J A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 4 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 1er février 1854, l'esclave ci-après décrit, appartenant à la succession du Dr A. Hester, décédé, savoir:

Le nègre MILES, âgé de 50 ans.

Conditions de la vente—Comptant.

L'acte de vente pardevant —— notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3fév—18,25—4ms

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'habillements d'été, Chemises blanches, Chapeaux, &c.

PAR BLAUHE & LEAUMONT.

LUNDI, 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

Un assortiment de chapeaux, casquettes, &c.

Aussi:

150 lots d'habillements d'été comprenant un assortiment complet d'habits, paletots, sacs, redingotes, pantalons, gilets de dessous, chemises blanches et couleur, caleçons, chemises de dessous, cravattes, parapluies en coton, &c.

Conditions à la vente. 4mars

Café—Café—Café.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu lundi prochain, 6 du courant, à 10 heures et demie du matin, au magasin d'entrepôt de M. P. M. Tourné, situé au coin des rues Notre-Dame et Commerce, pour clore une facture:

975 sacs Café de Rio.

Conditions—comptant. 4 mars

Meubles! Meubles!

PAR BONNEVAL & WILTZ.

Bureau No 36, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, lundi 6 courant, à 11 heures du matin, rue Carondelet, entre Girod et Julia, pour cause de départ:

Une quantité de meubles de maison, consistant en chaises, lits, armoires, sofa, tables, miroirs, lavabos, etc. etc. et un grand nombre d'autres objets, trop longs à décrire.

Conditions—comptant. 4 mars

Vente de 50 caisses chaussures avariées.

PAR BLAUHE & LEAUMONT

LUNDI 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres, 50 caisses brodequins, bottes, souliers pour hommes et femmes, importées et avariées à bord du navire ing. [illegible] venant de Boston.

Conditions—comptant. 4 mars

Esclaves créoles de famille.—Succession de Hippolite Henry.

PAR J A BEARD & MAY, Encanteurs.

MARDI, 7 mars 1854, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 23 février 1854, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Hippolite Henry, décédé, savoir:

BETSY, âgée de 45 ans,
GENEVIEVE, âgée de 15 ans,
JULIE, âgée de 40 ans,
VALIERE, garçon âgé de 11 ans;
CHRISTINE, âgée de 5 ans.

Ces esclaves sont des domestiques de famille.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les esclaves vendus à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire. Les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance, et 8 p% [illegible] jusqu'à parfait paiement, s'ils ne sont pas payés à l'échéance.

Les actes de vente pardevant Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Aucun esclave ne sera livré avant que l'acquéreur ait rempli les conditions de la vente.
4 mars—20,27 fév

Eaux-de-vie françaises, genièvre de Hollande, claret rouge et blanc, eau-de-vie de champagne, fruits, etc.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu MARDI, 7 mars à 10 heures et demie, au magasin d'importation de M. A. Carriere, No 25 Vieille Levée, entre Douane et Bienville, [illegible] sur les clés de la douane, et ayant droit au débenture, savoir:

700 colis eaux-de-vie françaises, en demies quarts et huitièmes de pipes, des marques suivantes, savoir:

Otard, Dupuy & Co, 1846, '48 et '50; Castillon 1815 et 1825; Pellevoisin, Pinet, Raymond, Martin, Rigaud et Bigourdan, E. Lamprey, Laborde, Bacqué, Roumolin 1815 et 1825, Adrien Laborde & Co, biscuit, Tricoche & Co, etc.

200 barriques vin rouge de choix et ordinaire de différentes marques,

250 demi-barriques bon vin rouge de famille,
1500 caisses vin rouge de Bordeaux et St-Estèphe,
2500 do vin blanc,
450 do vin blanc, Sauterne et Barsac,
300 pipes genièvre de Hollande, 50 caisses de Bourgogne,
600 paniers de bouteilles vides, de pintes et quarts,
Eaux-de-vie, fruits, absinthe, guignolets, champagne, bouchons, etc., etc.

Conditions—$300 comptant, de $300 à 500 à 90 jours, de 500 à 1000 à 4 mois, au-dessus de 1000 à 6 mois, en billets à satisfaction.

Les catalogues seront prêts cinq jours avant la vente, avec des détails complets. 4 mars

Belle propriété située rue Bourbon, entre Hôpital et Quartier.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

LUNDI 13 mars 1854, il sera vendu à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres:

Une propriété située rue Bourbon, entre Hôpital et Quartier, ayant mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 95 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, sur lequel sont [illegible] ensemble les bâtisses consistant en une maison principale de 8 chambres et les cuisines et dépendances, &c.

Et 112 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, faisant partie d'un lot de 120 actions garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.

CONDITIONS

L'acquéreur assumera le payement de la somme de $3,722 40 formant la balance d'un stock note en faveur de la dite Banque des Citoyens, du 1er janvier 1853 et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque d'année en année en payant un 50me du capital et les intérêts sur la balance, l'acquéreur prenant la réversion des hypothèques consenties en faveur de la Banque des Citoyens.

Et pour la balance du prix de la vente, l'acquéreur payera la moitié comptant pour l'autre moitié fournira son billet à six mois, avec endossement à la satisfaction des vendeurs. Acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2mars

Propriété de valeur dans le quatrième District.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

IL sera vendu, samedi 11 mars prochain, à midi, à l'Arcade Banks:

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le quatrième District de cette ville, mesurant cinquante cinq pieds cinq pouces de face à l'Avenue Washington, entre les rues Fulton et Chippewa, sur cent pieds de profondeur.

Il existe sur ce lot de terre deux maisons en bois, dont l'une à étage et l'autre basse, pouvant servir de logement à deux familles. L'Avenue Washington est pavée en pierres plates, et le pavage est payé. Le plan de la propriété sera exhibé à la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant six pour cent intérêt de date, et garantis par hypothèque sur la propriété; la police d'assurance sera transférée au vendeur jusqu'à paiement du billet à six mois.

Acte de vente pardevant Edw G. Gottschalk, notaire, 27, rue Royale, aux frais de l'acquéreur.
24 fév—11 m

Pour la Californie par la voie d'Aspinwall et de Panama.

La splendide ligne de steamer de la Compagnie de la malle des Etats Unis, portant la malle du gouvernement et des passagers partira de la Nouvelle-Orléans, le 7 et le 22 de chaque mois.

Le steamer de la malle des Etats-Unis, UNITED STATES, commandant T. D. Lesne, partira du wharf vis-à-vis la place Jackson, MARDI, 7 mars, à 8 heures du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), se reliant au steamer de la malle du Pacifique GOLDEN GATE, [illegible] de Panama immédiatement après l'arrivée des passagers, [illegible] San Francisco.

La Compagnie du chemin de fer de Panama a des chars [illegible] Obispo. Le trajet se fait en moins d'un jour [illegible]

Des billets pour le passage entier peuvent être pris au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & CO., rue Natchez, près la rue du Camp

POUR LES ATTAKAPAS.

Le nouveau bateau à vapeur CERES, capitaine J J. Labarthe, d'un tirant très léger et d'un aménagement admirable, [illegible] Franklin, Pattersonville, Baie Berwick et tous les ports intermédiaires et plantations sur le Bayou Tèche et partira lundi 6 mars, à midi.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à bord ou à
4 mars CHS. DEBLANC, 14, rue Douane

Pour le Havre.—Le brick clipper [illegible] SAM. J. PETERS, [illegible] 3 mars H. DE VIGIER & Co, Vieille Levée

Pour le Havre.—Le paquebot à voilier WURTEMBERG, capitaine Ford, [illegible] S. BAXTER, 26, rue Carondelet

Pour le Havre.—Le paquebot-clipper régulier ALICE, [illegible] S W BAXTER, 26, Carondelet

Pour Baltimore [illegible] J V DE BOARA, [illegible]

Pour [illegible]

[illegible]

A LOUER—[illegible] F. ROUMIEUX, [illegible]